

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLEUBIAN**

Séance du 2 octobre 2026

L'an deux mil vingt-six, le 2 octobre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de PLEUBIAN, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes, sous la présidence de Monsieur Gilbert LE BRIAND, Maire de PLEUBIAN.

Etaient présents : G.LE BRIAND, P.BOURGÈS, D.MERLE, AM.BROUDIC, L.LE MOULLEC, M.MERLÉ, F.TILLY, F.AMBERT, M.KERGALL, J.GICQUEL, I.LE CORRE, Y.LE GUILCHER, N.MARCHOU, T.LE CHEVANTON, Y.LE CALVEZ, A.LE MORVAN, S.MOREAU.
Excusés : H.MARION procuration à D.MERLE, M.LE PARLOUER procuration à S.MOREAU
Secrétaire : S.MOREAU

Membres de référence : 19

Membres ayant pris part à la délibération : 19

Membres en exercice : 19

TABLEAU DES EFFECTIFS DU PERSONNEL COMMUNAL (4.1)

Le conseil municipal,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale,

VU sa délibération en date du 03/07/2026 fixant le tableau des effectifs du personnel communal,

CONSIDERANT qu'il y a lieu d'actualiser le tableau des effectifs de la commune, afin de permettre la création d'un poste de chargé de mission sur le grade d'ingénieur principal,

Sur proposition du Maire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

 **Décide** la création d'un poste de chargé de mission sur le grade d'ingénieur principal à compter du 05/10/2026,

 **Modifie** le tableau des effectifs des emplois communaux, en vigueur, comme suit,

EFFECTIFS	EMPLOIS PERMANENTS	Dates d'effet	Postes pourvus		Postes non pourvus	
			Quantité	Durée	Quantité	Durée
	- Service Administratif :					
1	- Attaché Principal (secrétaire générale)		1	TC		
1	- Ingénieur Principal	05/10/2026	1	TC		
1	- Rédacteur territorial		1	TC		
1	- Adjoint administratif principal 1 ^{ère} classe		1	TC		
1	- Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} classe		1	TC		
1	- Rédacteur territorial		1	7/35		
1	- Adjoint Administratif principal 2 ^{ème} classe		1	7/35		
	- Service Police :					
1	- Brigadier-Chef Principal				1	TC
	- Service Technique :					
1	- Ingénieur Principal				1	TC
1	- Agent de Maîtrise Principal		1	TC		
3	- Agent de Maîtrise		3	TC		
1	- Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe				1	TC
1	- Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} classe		1	TC		
6	- Adjoint Technique		5	TC	1	TC
1	- Adjoint Technique		1	17.5/35		
	- Service Environnement :					
1	- Agent de Maîtrise		1	TC		
	- Service école /restaurant scolaire :-					
1	- Agent de Maîtrise Principal		1	30/35		
1	- Adjoint Technique		1	28/35		
1	- Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe		1	TC		
1	- Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe		1	18.50/35		
1	- Adjoint technique		1	30.36/35		
1	- Adjoint d'animation Principal 1 ^{ère} classe		1	31.33/35		
1	- ATSEM Principal 1 ^{ère} classe		1	29.90/35		
	- Service postal / entretien :					
1	- Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} classe	01/12/2025	1	TC		
	- Service culturel					
1	- Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} classe				1	TC

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Le Maire,
Gilbert LE BRIAND

